

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

ABONNEMENT :

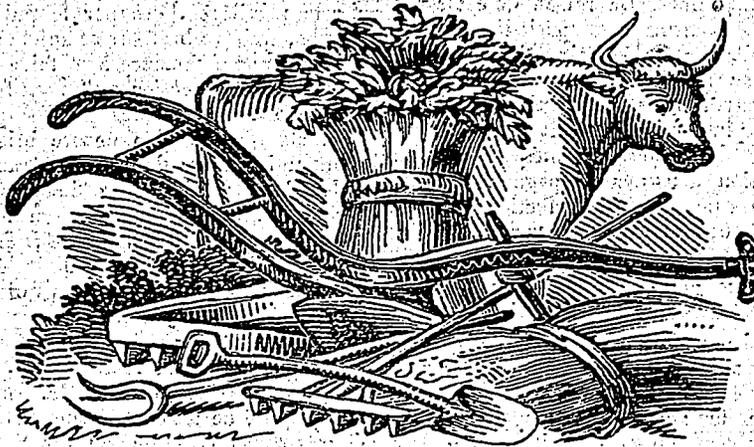
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. " " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des prairies naturelles

LEUR UTILISATION

Lorsque nos praticiens auront trouvé dans la stabulation complète un moyen plus lucratif de garder un nombreux bétail de vente, la seule manière d'utiliser les prairies naturelles sera alors le fauchage. Mais il doit s'écouler encore un grand nombre d'années avant que ce changement s'accomplisse et il en doit être ainsi, quoique les cultivateurs soient convaincus que les animaux détruisent par le piétinement une quantité considérable d'herbes, il est impossible d'éviter cette perte à moins de changer brusquement l'organisation de la culture, or rien n'est encore préparé et de ce changement brusque naîtrait une foule de mécomptes.

Dans l'état actuel de notre organisation agricole, il est donc nécessaire qu'il y ait sur une ferme et des pâturages et des prairies. Voilà la seule utilisation raisonnable des prairies naturelles.

Maintenant il se présente encore une question des plus sensibles. Quelles sont les parties de la prairie que l'on choisira pour le pâturage et quelles sont celles qui devront produire du foin ?

1o. Toutes les fois que l'herbe transformée en foin ne donnera pas au moins une moyenne de 75 bottes par arpent, la transformation de ces prairies en pâturage est indiquée d'avance.

2o. Lorsque le sol est tellement constitué, qu'il favorise la première pousse de l'herbe beaucoup plus que les pousses suivantes, le pâturage est encore préférable.

3o. Dans les endroits élevés, où les voitures n'arrivent qu'avec de grandes difficultés et où par conséquent le transport des charges peut devenir dangereux, le seul mode d'utilisation est le pâturage.

4o. Enfin certains terrains constamment humides ne pouvant supporter le passage des gros animaux, ne doivent jamais être pâturés, de même ceux qui sont périodiquement inondés.

Près de faucher.—L'époque du fauchage n'a point de date fixe. Elle dépend du climat et de la nature des plantes qui entrent dans la formation de la prairie. Mais c'est une règle admise par tous les bons auteurs agricoles que la coupe du foin doit se faire invariablement dès que la majeure partie des plantes qui composent la prairie est en fleur. Nous connaissons cependant bon nombre de praticiens qui prétendent le contraire, sans vouloir opposer nos principes à leur pratique quelquefois bonne mais très-souvent défectueuse, nous ne pouvons nous empêcher de faire connaître que plusieurs agronomes se sont livrés à des essais suivis sur la valeur relative des divers foins, et qu'ils en sont arrivés à cette conclusion, que le fauchage fait dans la pleine floraison des plantes donne qualité et quantité, tandis que plus tôt, on perd sur la quantité et plus tard sur la qualité.

C'est cette règle que la théorie cherche ardemment à propager, et la pratique ferait bien de l'admettre en principe. Mais il est des circonstances qui nous forcent souvent à l'enfreindre et il est bien rare qu'on puisse l'exécuter à la lettre.

Parmi ces circonstances nous pouvons mettre au premier rang la grande étendue des prés. En effet, dans ce cas, on ne peut tout faucher dans l'espace de quelques jours, et la chose fut-elle possible au moyen des faucheuses mécaniques qu'on ne devrait pas le faire, parce qu'on manquerait de bras pour faner, ramasser et mettre le foin sur les fenils à l'abri des intempéries. Il est vrai que ces deux premières opérations sont bien simplifiées par l'emploi des faucheuses et des râteliers à cheval ; mais la dernière ne peut se faire qu'à bras d'hommes et certes c'est bien la plus importante parce qu'une fois sec, si le foin reçoit une pluie, il diminue considérablement en qualité et en quantité, beaucoup plus que si le même accident arrivait lorsqu'il est encore vert. Alors la perte sera d'autant plus grande que la masse est plus forte.

D'autres circonstances peuvent encore nous faire retarder la coupe du foin. Par exemple, sa destination. Ainsi les animaux de travail et surtout les chevaux préfèrent un foin coupé après la floraison, lorsque les graines commencent à se former

à un foin fauché plus tôt, surtout à un foin fauché avant la floraison. Tandis que les vaches laitières, les brebis, les animaux à l'engrais, se trouvent mieux de ce dernier.

Chez un grand nombre de cultivateurs intelligents, on remarque une coutume qui nous paraît très-rationnelle, c'est de retarder la coupe tous les trois ou quatre ans jusqu'à la maturité presque complète des graines. La raison de cette pratique est la nécessité d'un ensemencement périodique de la prairie, sans quoi, elle finirait par se dégarnir. Nous ignorons si cette coutume est appuyée sur des faits bien certains, mais elle mérite d'être soumise à des expériences comparatives suivies.

Le fauchage s'exécute le plus ordinairement avec la faux; mais depuis quelques années les *faucheuses mécaniques* commencent à faire leur apparition dans nos campagnes. Ces machines ont atteint de nos jours un degré de perfection telle que nous n'avons plus de doute sur leur avenir. Avant longtemps elles auront remplacé partout la faux.

Le plus grand avantage que nous trouvons dans l'emploi des faucheuses, est la rapidité d'exécution.

A l'époque où le cultivateur doit récolter le fruit de ses longs et rudes labeurs, toutes ses forces physiques et morales se concentrent sur une seule étendue de terrain celle où repose sa récolte; alors, il recherche avec ardeur les moyens prompts de la mettre en sûreté sans en rien perdre, il multiplie les bras, afin que l'ouvrage marche, mais les prix sont élevés et souvent ne sont accessibles que pour les cultivateurs aisés, les pauvres n'ayant pas les mêmes avantages pécuniaires que ces derniers. Aussi leur arrive-t-il plus souvent de recueillir de mauvais foins qu'aux premiers.

Les choses se passeraient d'une manière différente si nous pouvions remplacer le lent travail des hommes par le fonctionnement rapide des machines. Tous en retireraient des avantages considérables, les cultivateurs aisés comme les autres.

Les faucheuses sont là pour répondre aux besoins actuels. Nous voulons bien croire que sur une terre de moyenne étendue l'emploi d'une faucheuse reviendrait cher parce que la machine n'aurait pas assez d'ouvrage à faire; mais nous pouvons avoir des faucheuses-moissonneuses, machines propres à couper l'herbe et les grains au moyen de quelques changements très-faciles à exécuter. De plus, quelques cultivateurs peuvent s'associer pour acquérir en commun soit une faucheuse-moissonneuse, soit une simple faucheuse.

Cependant, avant d'introduire cet instrument nouveau sur une terre, il est nécessaire de lui faciliter autant que possible un fonctionnement facile.

Les pierres sont les obstacles les plus ordinaires. Nous avons déjà donné dans une précédente causerie de très-bonnes raisons pour engager les cultivateurs à faire disparaître ces pépinières de mauvaises herbes. La faculté de pouvoir faire usage des faucheuses en est encore une qu'on ne doit pas négliger.

Depuis quelques années, la ferme du collège de Ste. Anne s'est procurée une faucheuse-moissonneuse, qui fonctionne admirablement bien comme faucheuse; mais dont le travail laisse à désirer comme moissonneuse, c'est-à-dire pour la coupe des grains.

Après le fauchage vient naturellement le fanage, opération qui s'exécute le plus souvent au moyen de fourches et de rateaux en bois. Mais ici encore la rapidité d'exécution évite bien des pertes. Nous avons pour atteindre ce but des instruments dont le mécanisme est des plus simples, et que le premier ouvrier venu peut faire fonctionner d'une manière parfaite. Ces instruments sont la faneuse et le rateau à cheval. A Ste. Anne, on s'est encore pourvu de ce dernier instrument, modèle St. Germain. Il fait un travail parfait.

REVUE DE LA SEMAINE

La semaine, qui vient de s'écouler, n'a pas été féconde en événements de nature à exciter un grand intérêt. C'est à peu près toujours la même roue qui tourne, comme on dit en pareil cas. C'est surtout la question néo-écossaise qui de ce temps-ci a le privilège d'occuper le public. Quant à nous, nous ne pouvons qu'être bref sur ce sujet, vu que tout se réduit à dire que le calme commence à se faire chez les néo-écossais. Aux menaces d'insurrection qu'ils ont fait sonner bien haut, ils font maintenant succéder des paroles qui annoncent de la modération. Ils veulent bien encore briser le lien fédéral, mais en usant uniquement de moyens légaux et constitutionnels.

M. Rose, ministre des finances de la confédération canadienne, a fait publier, avant son départ de Londres, une lettre sur les journaux de cette ville pour venger le clergé catholique du Canada des accusations d'intolérance portées contre lui par certaines feuilles protestantes. Voici un extrait de cette lettre: "Je crois qu'il n'y a aucun pays au monde où il existe moins de bigoterie et de préjugés et où il existe plus de libéralité et de bons rapports, relativement à la nationalité et à la religion que dans le Bas-Canada. Les anglais protestants y sont en minorité de un contre cinq, et soit qu'il s'agisse de leurs églises respectives, de leurs institutions, de leurs accommodements politiques ou d'autres sujets où l'antagonisme pourrait subsister, la plus parfaite entente y règne.

"Les circonstances ne sont pas rares où des constituants français ont envoyé au parlement des membres anglais et protestants, en opposition à des candidats français et catholiques. Pendant les années où il y a eu des maladies contagieuses, et un dénuement extraordinaire parmi les émigrants, la plus grande sollicitude a été exercée par les Soeurs de Charité françaises qui, sans craindre la contagion, ont servi en qualité de gardes-malades avec le plus entier dévouement auprès des catholiques et des protestants indifféremment.

Nous sommes certainement heureux d'avoir à enregistrer un pareil témoignage en faveur de notre clergé et de nos bonnes religieuses. M. Rose que nous venons d'entendre, est protestant. Ses paroles, mises en regard de celles de certains de nos compatriotes, qui se prétendent catholiques, font un pénible contraste. Il y en a malheureusement parmi nous qui se plaisent à représenter nos évêques et nos prêtres comme des ogres avides du sang du peuple. Pour eux, toute autorité légitime, toute autorité religieuse surtout est une tyrannie, et ils n'espèrent d'heureux jours que lorsque cette autorité sera bannie de la face de la terre. Ils attendront longtemps que leurs désirs se réalisent. Il faut les plaindre et prier pour eux.

Il n'y a que quelques jours encore, tous les journaux, à peu d'exceptions près, parlaient de Lord Mayo comme devant être notre futur gouverneur-général. Voilà que maintenant le *Leader de Toronto* annonce que c'est l'honorable Francis Hincks, ancien ministre des finances du Canada-Uni et actuellement gouverneur des Barbades, qui sera nommé à ce poste important. Ce qui paraît le plus certain, d'après toutes ces rumeurs, c'est que chacun parle sans être bien informé. Mais qu'importe après tout le plus ou le moins d'exactitude en fait de nouvelles; on amuse, et le monde d'aujourd'hui aime à être amusé.

Mgr. de Rimouski est de retour de sa visite pastorale. Le nombre de personnes que Sa Grandeur a confirmées dans cette visite est de 2602.

M. l'abbé Routier, qui a accompagné le troisième détachement des zouaves pontificaux canadiens, est de retour en Canada.

A propos, voici un extrait d'un journal français qui raconte

le passage à Lyon du dernier détachement de nos zouaves.

" Samedi dernier est arrivé à Lyon un nouveau détachement de 50 volontaires canadiens, se rendant à Rome avec deux aumôniers. Ces braves jeunes gens, comme leurs devanciers, nous ont charmés par leur saint enthousiasme et leur belle tenue.....

" Deux cent cinquante de ces Français d'outre-mer sont maintenant enrôlés au service du St. Siège. Ce sont tous des gens d'élite, choisis entre des milliers qui demandaient à les suivre.

" Braves Canadiens, il semblait, en vous quittant que nous étions déjà de vieux amis, et c'est avec une cordialité parfaite que tous les Lyonnais présents se sont associés à l'adieu qui vous a été adressé par l'un d'eux : Au revoir ! à Lyon ou à Rome peut-être ; mais, pour plus sûr, au ciel !

Une lettre, adressée de Rome à la *Minerve* par un zouave canadien, rend compte d'une audience que le St. Père a accordée à ceux qui faisaient partie du dernier détachement. Cette audience a duré une heure et demie. C'est quelque chose d'inouï, dira-t-on peut-être ; oui, mais, comme dit le correspondant, le Pape aime tant ses zouaves canadiens, qu'il est prodigue de faveurs à leur égard. Il a voulu lui-même leur faire faire une promenade à travers le palais du Vatican et leur servir de *Cicerone*. Il les a ensuite fait entrer dans les jardins qui en dépendent, et là, après leur avoir adressé quelques mots et les avoir bénis, il donna de sa propre main à chacun de ces heureux zouaves un magnifique bouquet de fleurs, une orange et une médaille d'argent, marquée à son effigie.

Écoutez maintenant le correspondant de la *Minerve* : " Le St. Père nous fit parcourir une partie de ses jardins, quand, arrivé près d'un mur, il s'assit sur une petite borne en marbre, adossée à l'une des galeries du musée. Il continua à s'entretenir avec notre colonel pour quelques instants, lorsque, nous adressant la parole, il nous montra une ouverture qui conduisait par un escalier, au-dessous du Vatican. Le St. Père nous dit : " Allez voir, c'est très-joli." Quelques-uns s'avancèrent pour regarder ; alors le Saint-Père dit à tous les autres : " *Andate, Andate*, (allez, allez.) Nous nous ruâmes tous vers la partie indiquée, cherchant à voir ce qui avait tant d'attraits, quand, tout-à-coup des centaines de petits filets d'eau s'échappèrent par les fissures des allées sablées sur lesquelles nous étions, et vinrent se croiser sur notre figure, dans nos jambes, sur notre dos, partout. Rien n'était aussi comique que de voir, le *saute-mouton* général qui s'en suivit. C'était une vraie averse de petits jets. Sans égard pour le *decorum* que nous devions observer devant l'auguste Pontife-Roi, nous fûmes *bravement* devant l'élément qui nous poursuivait partout.

" Quand nous fûmes hors des atteintes de cet ennemi d'un nouveau genre, nous fîmes *volte face* et nous contemplâmes le St. Père qui riait aux éclats de notre déconfiture. Il en montrait plusieurs qu'il remarquait avoir été plus favorisés que les autres, c'est-à-dire qui étaient plus trempés. Il nous dit en riant : " Je ne savais pas que mes zouaves fuyaient devant l'eau. Que serait-ce devant l'ennemi ? " Le colonel Allet répondit : " Devant le plomb, Très-Saint-Père, ils avanceront. "

Voici encore, à propos de nos zouaves, ce qu'écrivit de Paris un de nos compatriotes, M. O. Dunn, ci-devant rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe* :

" On a écrit que les Canadiens étaient bien vus à Rome ; le fait est qu'on les préfère à tous ; vous m'entendez, on les estime plus que les Français, Hollandais, etc. Le Pape lui-même ne tarit pas en éloges sur leur compte chaque fois qu'il donne audience à leurs aumôniers, et Sa Sainteté ne s'en est pas tenue aux paroles, car de tous les zouaves pontificaux, les Canadiens seuls ont reçu des médailles d'argent ; les autres

ont des médailles de bronze. Ce petit détail est caractéristique, et même il a créé un peu de jalousie contre nos compatriotes ; en général, toutefois, chacun reconnaît volontiers que les Canadiens, venus de si loin, ont particulièrement du mérite. "

La conclusion de tout ce que nous venons de citer, c'est que nos zouaves se font grandement honneur et que cet honneur rejailit sur nous tous.

Culture du lin

Nous reproduisons avec plaisir la lettre que M. le Député de Lotbinière a adressé dernièrement au *Canadien*, au sujet d'un nouvel instrument pour séparer le lin de sa graine. M. Joly est déjà avantageusement connu de nos lecteurs comme agriculteur instruit et habile praticien. Cette lettre, qui n'a pour but que l'intérêt de la classe agricole, est un nouveau titre à la reconnaissance déjà due à son auteur. Espérons que les cultivateurs intelligents et soucieux de leur avancement sauront profiter des bons conseils que leur donne cet ami zélé et éclairé.

M. le Rédacteur,

Comme le temps de la récolte du lin approche, je vous envoie la description d'un outil peu compliqué et très efficace, pour recueillir la graine de lin ; cela pourra être de quelque utilité à vos lecteurs de la campagne. Depuis deux ans, plusieurs cultivateurs de Lotbinière et de Ste. Croix en font usage, avec succès. J'en ai trouvé la description dans l'ouvrage de M. Delamer sur le lin et le chanvre.

C'est un peigne en fer d'environ quinze pouces de largeur ; les dents ont douze pouces de longueur ; à environ quatre pouces du bout elles commencent à s'amincir et elles se terminent en pointe ; elles sont rivées dans une barre de fer plate qui se visse sur un banc ; ce banc a deux pieds et demi de hauteur et est construit avec du bois un peu fort ; la distance entre les dents à leur base, est d'environ deux lignes. Elle est plus grande comme de raison, entre les pointes, puisque la dent va en s'amincissant ; voilà tout l'appareil.

Une fois le lin arraché, on le laisse sur la terre, à l'endroit où l'on veut le faire rouir, assez longtemps pour que la graine durcisse, deux ou trois jours, dans le beau temps. L'on porte ensuite le banc avec le peigne dans le champ, l'on place un drap dessous, pour recevoir la graine et l'on met quelques pierres sur le banc, afin de le charger. Des enfants ramassent le lin par poignées et le portent aux hommes qui le peignent, deux hommes peuvent peigner en même temps, un de chaque côté du banc, ils passent alternativement leurs poignées dans le peigne, l'un après l'autre ; en passant une poignée de lin deux ou trois fois dans le peigne, l'on fait tomber sur le drap toutes les caboches (capsules), qui contiennent la graine ; à mesure que le lin est peigné, les enfants l'emportent et l'étendent de nouveau, pour le faire rouir. De temps en temps l'on ramasse les caboches, on les met dans des quarts ou des poches et on les porte à la grange où on les étend dans la batterie pour les faire sécher ; une fois sèches, avec quelques coups de fleau, ou en passant dessus un rouleau, l'on en fait facilement sortir toutes les graines. L'on change le banc de place dans le champ, à mesure que l'ouvrage avance.

Tous ceux qui ont l'habitude de cultiver le lin verront, je crois, du premier coup-d'œil, les avantages de ce mode d'opération. Ils se résument en deux mots : l'on économise la main-d'œuvre, et surtout, l'on sauve toute la graine ; maintenant il s'en perd une partie considérable, soit dans le charriage, soit pendant le rouissage, surtout lorsque la saison est pluvieuse.

Quelques mots quant au fer à employer pour le peigne. Les

dents du premier que j'ai fait faire était en fer plat; les coins du fer était trop tranchants et coupaient un peu le lin. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai fait faire mon second peigne avec du fer rond de deux lignes, le lin ne se coupait plus, mais les dents n'étaient pas assez fortes, et pliaient; il y aurait eu un inconvénient à les faire plus épaisses, le lin ne se serait pas si bien peigné. M. G. Lemay, de Ste. Croix, a trouvé le remède, en faisant un peigne avec du fer à demi rond (fer plat dont les deux bords sont arrondis); on achète ce fer tout préparé. Les dents ont deux lignes d'épaisseur et quatre lignes de largeur. Son peigne est parfait; il ne coupe plus le lin, et il est assez fort pour ne pas plier.

J'espère qu'il se trouvera quelques personnes qui voudront bien faire l'essai de cet instrument utile et peu dispendieux; il ne coûte que quelques chelins; plusieurs voisins peuvent se cotiser pour en construire un dont ils se serviront à tout de rôle.

Pointe Platon, 3 août 1868.

H. G. JOLY.

Puceron lanigère

Nous recommandons vivement à tous nos lecteurs qui ont à se plaindre du puceron lanigère d'essayer le remède indiqué par M. de Gomicourt dans la *Revue Horticole*, et qui lui a donné de si beaux succès, et nous les prions, à l'avance, dans l'intérêt général, de vouloir bien connaître les résultats qu'ils auraient obtenus, de manière que nous puissions les publier. On ne saurait mettre trop d'empressement à combattre un fléau aussi terrible, et qui semble de jour en jour vouloir prendre de plus en plus d'extension.

"Dans le courant du mois de janvier dernier j'ai rendu compte de mes essais tendant à détruire les pucerons lanigères sur les pommiers en frottant ces arbres avec du jus de tabac mélangé d'eau. Pas un seul puceron n'a reparu en 1867 sur les arbres que j'avais frictionnés dans les premiers jours de mars.

"Une visite attentive faite après quatorze mois (le 12 mai 1868) m'a fait découvrir quelques pucerons dans le fond des plaies chancreuses d'un seul pommier, où le remède n'avait sans doute pas bien pénétré. Les autres pommiers, débarrassés des pucerons en 1867, se montrent plus vigoureux en 1868: les exostoses dont leurs branches étaient couvertes tendent à disparaître; les plaies ont cessé de s'accroître.

"Je crois devoir signaler un autre essai. J'ai appris que plusieurs pépiniéristes des bords de la Loire et de Normandie étaient déterminés à détruire leurs jeunes plants de pommiers, parce qu'ils sont infestés jusqu'à l'extrémité de leurs racines et menacés d'une mort prochaine.

"J'ai remarqué moi-même que les cultures d'un des plus habiles producteurs d'arbres à Toulouse étaient complètement envahies par les pucerons lanigères. De belles collections de pommiers, résultats de constants efforts, formaient de longs cordons inclinés qui ont successivement succombé sous les atteintes des pucerons dans un laps de trois ans.

"Les jeunes pommiers mis en pépinière dans des terres récemment remuées sont atteints jusqu'à l'extrémité de leurs racines. J'ai fait arracher un grand nombre de jeunes plants: ils étaient couverts de pucerons et d'exostoses causés par leurs piqûres; j'ai eu alors la pensée de mettre ces jeunes arbres à tremper dans un baquet rempli d'eau mélangée d'une sixième partie de jus de tabac; j'ai fait en outre frictionner fortement les racines du tronc et les branches parce que les pucerons sont difficiles à atteindre, car ils se serrent contre les plantes et opposent à l'humidité leur vêtement cotonneux. Puis, sans perdre un moment, j'ai fait planter les jeunes arbres encore tout humides.

"Je viens de m'assurer que pas un des pommiers n'a souffert de l'opération; la vigueur de tous est, au contraire, remarquable, et je n'ai pas aperçu un seul puceron.

"Je crois être obligé à dire que le mélange d'eau et de jus de tabac n'a pas de mauvais effets pour les Pommiers. Je suis persuadé que les pucerons et leurs germes ont été complètement détruits par le bain et la friction dont j'ai fait usage."

Peste bovine

"Une peste bovine aussi sévère que celle qui a ravagé l'Angleterre l'an dernier, dit le *Courrier du Canada* du 14 courant, sévit actuellement aux Etats-Unis. Le gouvernement fédéral, pour empêcher dans la mesure du possible cette épidémie de traverser la frontière, vient d'adopter un ordre en Conseil prohibant jusqu'à nouvel ordre l'importation de bestiaux des Etats-Unis en Canada.

"Il est à craindre cependant que cette mesure de précaution arrive trop tard, s'il est vrai, comme le dit une dépêche en date d'hier, qu'une épidémie mystérieuse, qui pourrait bien être la peste dont souffre nos voisins, emporte tous les jours, à Montréal, un nombre considérable de bestiaux."

Nous ferons part à nos lecteurs des moyens que pourront suggérer les hommes de l'art pour préserver le bétail de cette triste épidémie.

Petite chronique agricole

Les derniers jours nous ont donné de fréquents orages qui ont été préjudiciables à la récolte du foin. Il a fallu presque l'enlever à la dérobée pour l'engranger en bon état. Vendredi soir nous avons encore eu une véritable tempête, pluie mêlée de grêle avec accompagnement de tonnerre, et samedi il a plu abondamment toute l'après-midi. Dimanche il a fait beau toute la journée, ainsi que les deux jours suivants.

Depuis plusieurs jours nous avons presque constamment un ciel nuageux, et il nous arrive de temps à autre des averses qui nous prennent comme par surprise. Heureusement que les travaux de la saison sont fort avancés. Déjà même plusieurs champs de blé sont rasés. En voyant les nombreuses gerbes qui les recouvrent, on s'aperçoit que les produits sont de bonne valeur. De l'aveu de tout le monde le grain, comme c'est généralement le cas dans les années de sécheresse, a un excellent épi, bien fourni, surtout le premier semé.

On peut donc espérer que le pain, la nourriture de première nécessité, ne sera ni trop rare ni trop chère. Enfin de compte la famine que l'on redoutait avec raison ne se fera vraiment sentir que sur les fourrages, lesquels pourront peut-être se trouver encore suffisants si la peste qui sévit en ce moment sur les animaux aux Etats-Unis et même dans la Province d'Ontario est aussi redoutable qu'on le dit. Les ministres, réunis en ce moment à Ottawa, doivent prendre des mesures de sûreté pour empêcher l'importation de bestiaux des Etats de l'Ouest. L'Honorable M. J. C. Chapais laissait, à ce sujet, St. Denis vendredi soir pour aller rejoindre ses collègues.

La tempête que nous avons eue le 2 du courant a étendu ses ravages fort loin. Voici ce que raconte à ce sujet le *Monteur Acadien*:

"Dimanche dernier, un orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, est passé dans certains endroits des comtés de Kent et de Westmorland. On nous dit qu'une personne du Cap Pelé a emporté quelques-uns des grêlons qui sont tombés dans cet endroit ayant encore, rendus à Shédiac, la grosseur d'une fève, après avoir parcouru une douzaine de milles, l'on peut se faire une idée de la grosseur que devaient avoir ces glaçons en tombant. Dans le haut de Bouctouche l'orage n'a pas été moins fort.

“Dimanche au soir, vers 10 heures et demie, il est tombé une grêle qui a jeté l'épouvante dans les familles de cette paroisse. On peut dire avec vérité que c'était une pluie de glace, puisqu'on a trouvé des morceaux de glace de 4 pouces carrés; plusieurs même avaient une livre moins quelques grains. L'orage n'est passé que du côté du sud de la rivière, et de ce côté le sarrazin et les patates ont été coupés près de la terre. Les champs où se trouvaient ces grains sont nus comme après la fonte des neiges. Les dommages causés sont grands et les cultivateurs devront nécessairement souffrir l'hiver prochain. A plusieurs maisons, les chassis ont été cassés, à tout ceci se mêlaient des éclairs répétés, et des coups de tonnerre les plus terrifiants. Si le vent avait soufflé, aucune bâtisse ne serait resté debout.

“Cet orage de grêlons s'est fait aussi sentir dans plusieurs autres endroits, mais heureusement que le vent n'était pas fort, car nous aurions à enregistrer des désastres très grands causés par cette grêle extraordinaire.

“A Shédiac, les éclairs et les coups de tonnerre se succédaient avec une rapidité peu commune, mais heureusement nous n'avons pas eu de grêle.”

Pendant l'orage du 9 courant la foudre a détruit une grange située à la Canardière. Elle appartenait à M. Anderson, et contenait 10,000 bottes de foin. La perte est évaluée à \$1,200.

La récolte est avancée dans bien des paroisses, dit l'*Union des Cantons de l'Est*. Un grand nombre de cultivateurs de St. Grégoire et de Nicolet ont engrangé leurs blés. Nous avons vu des spécimens de très-beau blé moissonné depuis trois semaines et qui avait été semé au milieu de mars. Plusieurs avaient semé ainsi à bonne heure pour faire un essai et sont bien contents de voir d'aussi beaux résultats. Ce blé est le plus beau de la saison et tous se promettent une nouvelle édition l'année prochaine.

Les mêmes essais faits à Ste. Anne ont réussi parfaitement, notamment sur la Ferme du Collège et chez le Notaire Fl. DeGuise.

Elevage des veaux

Nous empruntons à un article de M. le docteur de Saive, publié dans le *Cultivateur Agenais*, du 10 mars 1868, les excellentes données suivantes sur l'élevage des veaux :

“La chose la plus importante pour l'alimentation du veau, c'est que celui-ci reçoive le premier lait de sa mère. Ce lait, nommé *colostrum*, jouit de propriétés purgatives nécessaires à débarrasser les intestins du nouveau-né des exoréments qui s'y sont accumulés pendant son séjour dans le sein maternel. Cette évacuation terminée, il importe que le veau soit nourri pendant quarante jours avec du lait pur de bonne qualité. Ce liquide constitue une nourriture complète, puisqu'il contient des éléments assimilateurs nécessaires à la formation des diverses parties du jeune sujet.

“En effet, le lait pur contient : de la caséine, pour produire de la viande; du phosphate de chaux, pour la formation des os; du sucre de lait et du beurre, substances riches en carbone et en hydrogène, pour favoriser la désassimilation et concourir à la formation de la graisse.

“Si le lait pur n'est pas donné en quantité suffisante, parce que la mère n'en produit pas assez, ce qui est très-difficile dans l'allaitement naturel; ou, si, par l'écrémage, on lui a enlevé tout ou partie des matières butyreuses qu'il contenait, le jeune sujet ne se trouve plus alimenté en raison des exigences de son organisation. Il se développe moins, reste plus petit et se ressent, pendant toute sa vie, d'une alimentation parcimonieuse et mal dirigée pendant la première période de son existence.

“Presque toujours, on fait passer brusquement le veau du

régime au lait pur au régime au lait écrémé sans ajouter au lait dépouillé de ses éléments butyreux aucune substance capable de remplir dans l'économie le rôle des corps gras.”

Pour réparer l'inconvénient qui résulte de l'écrémage du lait, on doit y ajouter une décoction de graines de lin : plus tard, une décoction de fèves, qui contiennent de la caséine, mélangée avec une infusion de graines de lin, qui renferment de la gomme; on ajoute au tout une certaine quantité de mélasse, et on obtient ainsi un breuvage très-nutritif.

Géographie moderne

A l'usage des étudiants du Canada, par F. X. Toussaint professeur à l'Ecole Normale Laval

Nous accusons réception d'une Géographie Moderne que vient de publier M. F. X. Toussaint, professeur à l'Ecole Normale. Ce Monsieur est déjà avantageusement connu du public par la publication d'un excellent *Traité d'arithmétique*. Toutes les personnes qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse ne peuvent que lui être fort reconnaissantes du travail pénible qu'il vient de s'imposer. Le besoin d'une nouvelle édition de la *Géographie moderne* était un besoin pressant qu'éprouvaient sans doute tous ceux qui se livrent aux pénibles labeurs du professorat. D'année en année il s'opère d'assez nombreux changements dans les limites des différents pays, sans compter les changements constitutionnels. M. Toussaint se montre dans ce travail aussi consciencieux qu'érudit. Il n'a pas épargné les recherches qui font de sa géographie un livre précieux pour les instituteurs et les élèves. L'ordre régulier et naturel qu'il a adopté rendra l'étude de cette science facile aux enfants. Il suffit de l'énoncer pour le faire comprendre. Le voici : *bornes, étendues, divisions politiques, montagnes, fleuves, rivières, lacs, capitale, villes principales, chemins de fer, canaux, climat, sol, productions, commerce, population, religion, gouvernement*. Un supplément bien écrit et fort intéressant, consacré à la partie historique, termine le chapitre de chaque pays.

Nous avons lu avec un vif intérêt toute la partie consacrée à la puissance du Canada, et nous offrons à l'auteur nos humbles félicitations sur son utile et consciencieux travail.

Ce livre sort de l'atelier typographique de M. Léger Brousseau et est en vente chez MM. Garant & Trudelle, à Québec.

RECETTES AGRICOLES

Moyen pour obtenir des femelles dans l'espèce bovine

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes de Paris* : Dans l'agriculture du Nord, il est d'usage de n'élever les veaux mâles que jusqu'à quatre à cinq mois, tandis que les génisses sont très-recherchées. Aussi les éleveurs attachent-ils beaucoup d'importance à obtenir des produits femelles de leurs vaches.

Un agriculteur de cette région nous affirme que dans sa contrée, située entre Péronne et Cambrai, on se tient assuré d'avoir une femelle lorsqu'on fait saillir la vache au moment où la mamelle est gonflée de lait, c'est-à-dire un peu avant la traite, et que l'expérience, à défaut de toute théorie, justifie constamment cette prévision.

Destruction des limaces

La chaux est un moyen puissant pour débarrasser les récoltes des limaces. Pour atteindre ce résultat, il faut semer la poussière de chaux avant le jour. Quand les limaces sont toutes en mouvement et à découvert, le plus petit grain de caustique perce l'insecte et le met à mort. La chaux employée n'est pas perdue, puisqu'elle constitue un amendement.

Pour réduire la chaux en poudre, on arrose les pierres nouvellement cuites avec de l'eau, et elles ne tardent pas à tomber en farine.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XV

Le nouveau châtelain de Kéroulas.

(Suite.)

Depuis l'heure où Marianic s'était aperçue que l'on taillait les aubépines, elle trouvait un grand bonheur à courir dans les champs rajeunis. Chaque progrès amenait un sourire sur ses lèvres. Les travailleurs la connurent bientôt, et les enfants allaient d'instinct à elle. Un jour, la femme d'un maçon qui se sentait souffrante la pria de garder sa petite fille; le lendemain, une autre, obligée de se rendre à la ville, lui confia le sien.

Marianic s'assit à l'ombre d'une haie touffue; tant que dura le jour, elle chanta, elle narra de si beaux miracles, que les enfants ne voulurent point la quitter sans qu'elle leur fit promesse de revenir le lendemain. Elle revint proche de Kéroulas, et les trois enfants se jetèrent dans ses bras; tandis que leurs compagnons honteux, curieux, effarouchés, s'approchaient à petits pas, puis se sauvaient en poussant des cris. On eût dit une troupe de passeurs qu'elle apprivoisait doucement. Le troisième jour, il ne restait pas un enfant de la colonie nomade de laboureurs et de maçons; Marianic venait d'improviser une salle d'asile en plein air, au milieu des papillons blancs, des abeilles d'or, des sauteuses grises aux ailes doublées de rose et d'azur.

Marianic ne s'ennuya plus.

D'ailleurs, les travaux de Kéroulas avançaient. Une fois les décombres enlevés, et les murailles rebâties, on s'aperçut que le mal était moins grand qu'on ne l'aurait pu croire. Les portes de chêne remplacées, de même que les solives noircies et quelques plombs remis en ordre, donnèrent tout de suite une apparence plus honnête au château.

Un personnage que nul ne connaissait, qui logea au manoir et dina dans l'auberge sans parler à personne, prit, à la prière de Noiro, la direction des dernières réparations.

Avec une intelligence vraiment artistique M. Jaquemin rétablissait dans la salle à manger des bahuts de chêne, des crédences d'ébène et de superbes boiseries. L'ameublement du salon semblait presque intacte. Deux chambres dont les lits et les fauteuils dataient d'Henri II, purent être conservées. On meubla seulement à la moderne un appartement situé dans l'aile gauche, et que Noiro se réserva.

La chapelle fut réparée, et des vitraux arrivèrent de Paris ainsi que deux tableaux et ses ornements.

L'écusson seul, ce belle écusson antique placé au-dessus de la grande porte, demeura mutilé, fendu, brisé, méconnaissable.

On n'osait guère interroger Noiro. Il se tenait à distance par son air réservé. L'opinion générale, corroborée par les douces confidences de Marianic, et les réponses qu'elle faisait aux enfants, était que Noiro, investi de la confiance des héritiers de Kéroulas mettait d'après leurs ordres, le domaine en état de recevoir ses anciens maîtres.

Mais ces maîtres, quels étaient-ils ?

Le capitaine était mort sur l'échafaud.

Le vicomte ne pouvait réparaître.

Mademoiselle Yvonne était au couvent.

Existait-il un dernier rejeton de cette race ? Que voulait faire de cette seigneurie la modeste Sœur de charité ? Le curé du village avait fait deux fois le voyage de Vannes dans l'espace d'une année. A son retour, il était allé chez Anaik, l'avait longtemps entretenu de la sainte jeune fille, et la sœur de Roscoff pleura pendant deux jours de ce qu'elle venait d'entendre.

Le mystère continuait à planer sur le domaine.

Noiro avait, il faut en convenir, agi avec une prudence bien rare chez les scélérats de son espèce.

Quand le traître fut en possession des titres d'Antoine, du contrat de vente qu'il avait frauduleusement fait signer à Marianic, et des pierreries volées au vicomte Hector, il ne s'empessa point d'étaler ses richesses.

Comprenant l'animadversion dont il était l'objet, il reprit sa balle de colporteur, cachant dans le double fond des diamants pour cinq cent mille livres. Pendant six mois il exerça son ancien

métier, par tous les temps, sur toutes les routes et dans toutes les foires.

Il revint ensuite à Kéroulas; et comme le beau temps s'annonçait il commença seul et lentement des travaux énormes. Peu à peu, il ramassa quelques mendiants qui pour un peu de pain l'aiderent dans sa tâche. Une première récolte vendue, une seconde tournée dans les départements voisins, lui permirent d'augmenter, sans devenir suspect, le chiffre de ses dépenses.

La hâte stupide avec laquelle un criminel cherche à jouir du fruit de ses rapines, met presque toujours sur sa trace. Un peu de patience sauverait tout. La possession aveugle; il semble que le vol pousse au gaspillage; ou plutôt, la Providence permet l'égarément du coupable afin que le châtiment l'atteigne plus vite. Noiro calcula mieux. Il voulait attendre les événements, et savoir ce qui adviendrait aux acquéreurs de biens nationaux.

La révolution était trop près encore pour qu'on les poursuivît. La loi avait sanctionné les ventes illicites et dérisoires; la religion seule les déclara nulles et obligea à des restitutions. A l'heure de la mort, un grand nombre de révolutionnaires rendirent à leurs propriétaires légitimes les biens acquis d'une façon si peu légale; d'autres eurent réellement en les achetant l'intention de sauver leurs domaines de leurs maîtres, et ceux-ci furent remis en possession au retour de l'exil.

Noiro, une fois convaincu que l'achat d'Antoine était valable, et que Marianic ne reviendrait jamais sur sa parole, hâta l'accomplissement de ses projets.

Quand il eut dépensé tout l'argent qu'il possédait, et les pièces d'or éparses retrouvées dans les salles et les meubles de Kéroulas, il laissa les travailleurs chargés du labourage continuer leur besogne, et se rendit à Paris.

L'intimité avec laquelle il avait vécu avec Antoine lui ayant appris le nom de plusieurs hommes avec lesquels l'ancien représentant du peuple se trouvait lié, Noiro en chercha quelques-uns, les trouva, fit de demi-confidences et demanda des conseils. Il conclut des avis reçus que la situation commerciale n'était point assez définie à Paris pour qu'il y put vendre ses diamants avantageusement.

Au bout de quinze jours il quitta la capitale et partit pour la Hollande.

Quand il en revint, il n'avait plus des pierreries des dames de Kéroulas qu'un collier si beau qu'il ne put se résoudre à s'en défaire.

D'Amsterdam Noiro revint à Paris.

Il en partit, emmenant avec lui l'architecte chargé de veiller à ce que les réparateurs du domaine de Kéroulas n'en détrussissent pas le style.

C'était un homme intelligent que M. Jaquemin. Grâce à lui, le manoir garda non-seulement son aspect simple et grandiose, mais encore une ornementation intérieure en rapport avec ce qu'il annonçait.

Noiro ne se montra ni prodigue comme un nouvel enrichi, ni avare comme un Juif; il rémunéra les soins de M. Jaquemin en lui laissant espérer, au travers de phrases rendues diffuses à dessein, que de nouveaux changements amèneraient pour lui une série de travaux plus dignement rétribués.

Noiro ne prit nullement vis-à-vis de lui l'allure d'un propriétaire, et M. Jaquemin traita le misérable avec les égards dus à l'un de ces hommes qui alors honoraient la domesticité par leur désintéressement et leurs humbles vertus.

Kéroulas achevé, les champs mis en rapport, les étables remplies, M. Jaquemin repartit pour Paris; Noiro alla à la foire de Saint-Jean de Vannes et y loua un personnel de serviteurs assez nombreux pour exploiter le domaine.

Garçons et filles, alléchés par un chiffre de gages assez rond et la promesse de beaux bénéfices, suivirent Noiro jusqu'à Kéroulas.

Le nouveau maître leur fit une seule recommandation.

« Je hais les bavards, dit-il, et ne pense pas que mes affaires regardent les étrangers. . . . Je vous paye plus grassement qu'il n'importe quel noble du pays, et je ne vous demande point de m'appeller Monseigneur. . . . Mais si l'un de vous cause avec les gens de la côte mal intentionnés à mon endroit, je le chasse le lendemain. . . .

(A continuer.)

École d'agriculture de Ste. Anne

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée, aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Le nombre étant limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois, Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Les parents qui voudront fournir la nourriture n'auront que trois chelings par mois à payer.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie classique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible si non tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes découverts et des petits crévés de faubourgs, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse

d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| Abbot, F. M. Miss. | Antil, Edouard |
| Beaulieu, Urbain (2) | Blanchet, Régis |
| Bluteau, Narcisse | Bossé, Dlle Luce |
| Bossé, Lambert | Bérubé, Joseph |
| Bérubé, Jean | Bérubé, Daniel |
| Casista, J. B. | Caron, Narcisse |
| Déry, Jean | Dubé, Pierre |
| Dubé, Clément (2) | Dubé, Louis |
| Dubé, Vincent | Delagrave Théodule |
| Dupéré, Vve. Chs. | |
| Gagnon, Vve. Pierre | Garneau, J. B. |
| Jorgensen Mme. | Jeffrey, Henri |
| Langellier, Xavier | Louit, Dlle. Louise |
| Mador, Hilaire | Martin, Edouard |
| Morin, Charles | |
| Ouellet, Charles | Ouellet, Georgianna |
| Ouellet, François | |
| Potvin, Xavier | Potvin, Valier |
| Pelletier, Dlle. Cés. | Potvin, Firmin (2) |
| Paré, J. Bte. | |
| Ruest, Octave | Rouleau, Pierre |
| Soucy, Prudent | Soucy, Henri |
| Sœurs de la Charité | |

20 août 1868. J. DIONNE, M. P.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

DES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix \$2-50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système.—Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par THOS. VALIQUET Apiculteur à St. Hilaire.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Le Verger Canadien, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la Flore Canadienne, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.



JUMENT A VENDRE

Le soussigné offre à vendre une superbe jument reproductrice : On peut voir, à sa terre, un poulain d'elle, âgé d'un an, qui est admiré de tous ceux qui le voient.

ED. GLACKEMEYER.

Québec, 29 juillet 1868.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS	MALLE		Train Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévis	12-45 PM	4-00 PM	9-10 AM	8-50
Hadlow	12-50	3-50
Chaudière Junction	1-15	3-30	9-30	8-30
S. Jean Chrysostome	1-30	3-10
St. Henri	1-50	2-50
St. Charles	2-10	2-20	10-15	7-45
St. Michel	2-45	1-50
St. Valier	3-00	1-35	10-40	7-20
St. François	3-20	1-15	10-50	7-05
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-40	11-10	6-45
Cap St. Ignace	4-20	12-13	11-30	6-20
L'Anse à Giles	4-30	12-00
L'Islet	4-45	11-45 AM	11-45	6-05
Trois Saumons	5-10	11-15
St. Jean Port Joli	5-30	10-50	12-20	5-30
Elgin Road	5-45	10-37
St. Roch	6-00	10-20	12-40	5-05
Ste. Anne	6-25	9-50	12-55	4-50
Rivière-Ouelle	6-50	9-25	1-10 PM	4-20
St. Denis	7-03	9-05	1-20	4-30
St. Paschal	7-25	8-15	1-30	4-05
Ste. Hélène	7-50	8-20	1-45	3-50
St. André	8-00	8-05
St. Alexandre	8-15	7-50	2-00	3-30
Lake Road	8-40	7-25
River du Loup	9-00	7-00	2-30	3-00

Le Train Express part de la Pointe-Lévis tous les mardis et jeudis ; de la Rivière du Loup, tous les mercredis et vendredis.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

2 juillet 1868.

A VENDRE

A la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

TRAITÉ
DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de *sept chelins et demi* la douzaine ou à *dix-huit sous* par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le sousigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Éditeur

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés.
CERTIFICAT.

J'AI examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme *Vin de Messe*. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adultérés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1868.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

Les soussignés sont agents de la maison G. E. Desbarats; ils sont aussi autorisés à recevoir le paiement des abonnés ou de nouveaux abonnements à la *Gazette des Campagnes*.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES:

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Convertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal. Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—AUSSI—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin; Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommes, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mots forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Éditeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

**CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL**

POUR

1868

OUVERT A LA

PUISSANCE DU CANADA

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi

15, 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE,

DANS LE

PALAIS DE CRISTAL

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la Ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts. \$10,000 à \$12,000

Pour les listes de prix et les blancs d'entrée dans le département agricole s'adresser au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Graig, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 22 août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra les entrées jusqu'à samedi, le 5 septembre.

Dans le département industriel, les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre, au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. A. STEVENSON,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

Montréal, 29 juin 1868.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*:

LE LUXE

ET LA

VANITÉ DES PARURES,